



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 décembre 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 13 décembre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Manuel Pottier (après 21h), Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau (jusqu'à 20h40), Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Serge Nilly, Marc Duhamel.

Pouvoirs :

Pascale Douineau a donné pouvoir à Cécile Peltier
Eric Alagon a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec
Daniel Le Bras a donné pouvoir à Gérard Jambou
Marie-Louise Cornou a donné pouvoir à Michaël Quernez
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michel Forget (jusqu'à 21h)
David Le Doussal a donné pouvoir à Christophe Couic
Stéphanie Mingant, a donné pouvoir à Géraldine Guet
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger (à partir de 20h40)
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Brigitte Conan a donné pouvoir à Danièle Kha
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

14. TARIFS COMMUNAUX 2019

Exposé :

Comme chaque année, le Conseil municipal est invité à délibérer sur l'évolution des tarifs des services municipaux.

Une analyse a été réalisée pour les différents tarifs avec comme objectif d'actualiser la politique tarifaire de la Ville au regard du coût de revient des services publics concernés et du niveau de participation des usagers au financement de ces services.

Suite aux analyses menées, il est proposé les orientations suivantes :

➤ La stabilité des tarifs suivants :

- *Espaces jeunes
- *Spectacles vivants
- *Médiathèque
- *Cinéma
- *Tarifs de restauration scolaire et périscolaires
- *Terrasses
- *Location des gymnases

➤ L'augmentation des tarifs suivants :

- Camping : entre + 1,61% et + 4%
- Cimetière : entre +3% et 4%

▶ L'instauration de nouveaux tarifs :

- Cimetière :
 - vente d'un caveau d'occasion et d'un monument de 5 pièces
- Semaine internationale
 - atelier découverte : 5€ par atelier et par personne
 - atelier initiation : 10€ par atelier et par personne
 - atelier perfectionnement : 15€ par atelier et par personne
 - ticket repas : 12€ pour un adulte
 - ticket repas : 8€ pour les enfants de moins de 12 ans
- Salle Espace Benoîte Groult : manutentionnaire
- Les halles :
 - Instauration de la gratuité pour le 1^{er} mois d'installation
 - Mise en place d'un forfait par stalle au lieu d'un tarif au mètre linéaire
- Location d'un mini bus aux associations quimperloises :
 - Caution : 150€ /location

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les tarifs communaux 2019 ci-annexés.

Avis favorable de la Commission sport du 11 décembre 2018

Avis favorable de la Commission vie associative, jumelages et coopérations, égalité femme-homme du 11 décembre 2018

Avis favorable de la Commission culture et patrimoine du 23 octobre 2018

Avis favorable de la Commission développement économique, commercial et touristique et animation de la cité du 15 novembre 2018

Avis favorable de la Commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 12 décembre 2018

P.J. : tableau des tarifs

Envoyé en préfecture le 28/12/2018

Reçu en préfecture le 28/12/2018

Affiché le

ID : 029-212902332-20181219-V14-DE

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**Le Maire,
Michaël QUERNEZ**

